



**Maintenant, c'est à nous
qu'il revient de maintenir
ouverte la porte de notre
avenir européen**

Une non-décision inacceptable – la Suisse est européenne !

par **Eric Nussbaumer**, président du Mouvement européen Suisse

C'est avec effroi et consternation que le Mouvement européen a pris connaissance de la décision du Conseil fédéral d'abandonner l'accord institutionnel. Cette non-décision provoque la fin de la voie bilatérale et marque le renoncement du gouvernement à son principal objectif de politique européenne – inacceptable !



ERIC NUSSBAUMER, président du Mouvement européen Suisse

Le Mouvement européen Suisse a pris connaissance avec consternation et effroi de la position du Conseil fédéral au sujet de l'accord institutionnel. Le choix de ce dernier d'abandonner l'« accord clé », après de longues tergiversations, marque la fin de la voie bilatérale – il conduira à une lente érosion des accords bilatéraux existants, autrement dit à un isolement progressif de la Suisse. Le gouvernement renonce ainsi à l'objectif 12 de son programme de législature : plutôt que de disposer « d'un cadre réglant ses relations avec l'Union européenne », la Suisse se voit privée de toute perspective en matière de politique européenne.

Une décision qui nuit aux intérêts de la Suisse

La décision du Conseil fédéral est une non-décision qui nuit gravement aux intérêts de notre pays. L'isolement n'est pas tenable pour une Suisse profondément incrustée dans le tissu européen. La Suisse est européenne. Nous sommes Européen-nes !

Un accord clé qui aurait ouvert des portes

La Suisse ne peut être pensée hors de l'Union européenne, étant au cœur du dispositif, géographiquement mais aussi aux plans économique, social et culturel. Quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle décide, l'Union européenne avance. La question n'est donc pas celle de savoir si la Confédération doit participer ou non au processus d'intégration européenne, mais plutôt quelle place et quel rôle elle souhaite y jouer. L'accord institutionnel aurait permis d'avancer sur ce chemin, d'ouvrir les portes d'un meilleur accès au marché commun, de nouvelles coopérations et d'une participation accrue à

l'élaboration des réponses aux grands défis d'aujourd'hui et de demain. Y renoncer est tout bonnement irresponsable !

Seul, nul n'est souverain

Par ailleurs, dans le monde interconnecté dans lequel nous vivons, nul n'est en mesure de défendre ses intérêts en faisant cavalier seul. Or, le meilleur statut pour exister dans une communauté d'Etats est de siéger là où se prennent les décisions, avec droit de vote. Ainsi, une reprise autonome du droit européen – même si limitée à certains secteurs – est une aberration pour des citoyen-nes attaché-es à la souveraineté.

Le Mouvement européen étudie le lancement d'une initiative populaire

Dès lors, conscient de ses responsabilités, le Mouvement européen étudie le lancement d'une initiative populaire afin de permettre à la Suisse de reprendre le chemin de l'intégration européenne. Nous continuerons aussi à nous mobiliser pour permettre un débat factuel, ouvert et sans tabou sur le rôle et la place de la Suisse en Europe.

La poursuite de l'intégration européenne ne concerne pas uniquement le présent – il s'agit avant tout d'une question d'avenir. Il en va des perspectives des jeunes générations et de la possibilité pour elles et eux de façonner leur futur européen.

Si le Conseil fédéral n'est pas en mesure de maintenir les portes de notre avenir européen ouvertes, alors c'est à nous, Européennes et Européens, de le faire. ★

Ne manquez pas sur la dernière page notre commentaire « Les conséquences du 26 mai » et découvrez comment soutenir l'avenir européen de la Suisse.





europa.ch

Le magazine du Mouvement européen Suisse | N° 1/2021



“

Entretien avec Thérèse Blanchet

**« Les Etats membres le savent :
l'union fait la force. »**

Page 6

SOMMAIRE

LES GRANDS DEFIS DE L'UE

- 3 Vers l'avenir digital de l'Europe
- 4 Objectifs climatiques : de l'engagement à l'action
- 5 Notre « moment darwinien »

ENTRETIEN

- 6 « Pour l'Union européenne, sa législation et ses normes sont une force de frappe. »

LITTERATURE

- 9 Ecrire sur l'Europe pour raconter l'espoir

ACTIVITES DU MOUVEMENT

- 10 Le moteur suisse de l'intégration européenne

INTERNATIONAL

- 11 Covid-19 : que pouvait réellement faire l'Union européenne ?

SECTIONS

- 12 Portrait du Comité de notre section bernoise

YES

- 13 Journée du Rhin supérieur et séminaire Suisse-Europe : que de projets !

ABATTAGE DE MYTHES

- 14 N'importe quelle « non-histoire » suffit à alimenter le dénigrement de l'Union européenne

UE-SPOTS

- 15 Un bond en avant dans le financement de l'innovation
- 15 Objectif à court terme : 25 % d'agriculture biologique dans l'UE
- 15 « Garantie européenne » pour protéger les plus jeunes

L'unité des Européen-nes

Chère lectrice, cher lecteur,

Ce début de XXI^e siècle ne ressemble en rien à la fin du siècle précédent. L'engouement suscité par la Chute du Mur semble bien loin, lui qui reposait sur une vision de l'histoire mondiale inexorablement en chemin vers la démocratie et le libre-échange. Trente ans après, nous sommes plongés dans un monde de crises et de regains de tensions jusqu'aux portes de l'Europe. Du flanc Est du continent aux rivages Sud de la Méditerranée, l'Europe est confrontée à de multiples défis qui sans doute contribueront à son unité pour longtemps encore.

pour l'industrie allemande. Devant cet enjeu, l'Allemagne n'a plus le choix. Elle doit œuvrer à une nouvelle accélération de l'intégration européenne. Ainsi, le plan de relance adopté l'été dernier par l'UE illustre la volonté de la Chancelière d'arrimer l'Europe du Sud à la force économique de l'Europe rhénane et ainsi de sécuriser les débouchés commerciaux de l'industrie allemande face aux instabilités mondiales. On peut regretter l'absence d'une telle lucidité dans notre pays. Le Conseil fédéral serait bien avisé de prendre conscience du



© Le Parlement suisse

Vincent Maitre

Vice-président du Mouvement européen Suisse

Car c'est le grand paradoxe du moment : alors que l'Union européenne (UE) enchaîne les crises et suscite ainsi l'expression de doutes légitimes quant à sa solidité, jamais les Européen-nes ont si bien compris l'importance de demeurer uni-es face aux vents contraires de l'histoire. Face à une politique américaine en retrait qui bascule stratégiquement vers l'Asie et délaisse structurellement l'Europe, face à des puissances hostiles, russe et, surtout, chinoise, les Européen-nes n'ont d'autres choix que de demeurer uni-es pour s'affirmer et peser.

Au cœur de cette prise de conscience, l'Allemagne a beaucoup évolué et joue un rôle aujourd'hui structurant. La Chancelière Angela Merkel a opéré une lecture d'une indéniable lucidité de la réalité géopolitique et économique du moment : le conflit commercial qui s'ouvre entre Pékin et Washington est source de grandes incertitudes

fait que le monde a changé. Et que celui-ci impose, peut-être encore plus que dans les années 90, d'arrimer solidement notre pays à l'UE.

Certes, l'UE n'a pas réglé tous ses problèmes : une bureaucratie qui l'empêche souvent d'agir vite et de s'affirmer, des divisions entre les pays de l'Est et de l'Ouest, un manque d'unité face aux grands enjeux de politique étrangère. Et elle aurait bien tort de les sous-estimer. Mais la violente réalité du monde scelle son unité sans doute comme jamais dans l'histoire. Car les Européen-nes ont bien compris que pour que leur avenir ne se joue pas à Pékin, Moscou ou même Washington, elles et ils doivent demeurer uni-es. ★

Vers l'avenir digital de l'Europe

par **Claudia Gamon**, députée européenne

La nouvelle de la suspension du compte Twitter de Donald Trump a fait le tour du monde et a suscité partout des discussions sur les limites de la liberté d'expression en ligne. Après la prise d'assaut du Capitole, alimentée par les tweets de Trump et le hashtag #StopTheSteal, Twitter a réagi en bloquant définitivement l'ancien président américain dans le but de limiter les futures incitations à la violence.

Certains ont fêté cela comme une victoire des valeurs démocratiques, d'autres ont au contraire vu dans cette décision une violation de ces dernières. Est-il compatible avec les principes d'une démocratie libérale de couper la parole de manière permanente à des politiciens sur de telles plateformes publiques ?

Alors que le monde numérique a massivement évolué ces dernières années, la réglementation européenne actuelle repose toujours sur la Directive sur le commerce électronique, adoptée il y a plus de vingt ans – à une époque où des géants tels que Google ou Amazon n'en étaient qu'à leurs débuts. Afin de mettre cette réglementation à jour, la Commission européenne a présenté un paquet législatif de modernisation, composé de la Législation sur les marchés numériques (LMN) et de la Législation sur les services numériques (LSN).

Avec la LMN, les « gatekeepers » devraient être mieux régulés. En effet, ces derniers – les géants du numérique comme Google, Facebook ou Amazon – présentent un risque de concurrence déloyale en raison de leur position dominante sur le marché. Les nouvelles dispositions devraient mener à plus de justice et renforcer les entreprises européennes.

Les géants du numérique sont depuis longtemps ciblés par la Commission: Google s'est ainsi vu infliger, dans le cadre de plusieurs procédures, des amendes d'un montant total de plus de 8 milliards d'euros pour violation des règles antitrust. Son moteur de recherche, par exemple, privilégiait sans justification ses propres produits dans son référencement. Apple et Amazon ont également dû se justifier devant la Commission.

La LSN, quant à elle, renforce la responsabilité des plateformes numériques face aux contenus illégaux. Ces prestataires n'ont pas d'obligation générale de contrôle, mais doivent intervenir et supprimer les contenus illégaux s'ils en ont connaissance. Des mécanismes de plainte sont ainsi mis en place afin de faciliter la dénonciation des contenus inappropriés. La LSN ne fournit pas de définition du contenu numérique – cette question relève de la législation nationale. Il est clair que dans de nombreuses situations – par exemple dans le cas de représentations imagées d'abus ou d'appels spécifiques à commettre des crimes – ces lois seront violées. En ce qui concerne les « fake news » ou les attaques personnelles, la situation est cependant différente. Ici, la distinction peut être difficile à établir et entraîner une erreur de jugement tout aussi dangereuse, voire plus. En effet, une démocratie est caractérisée par le fait que les opinions minoritaires et les points de vue impopulaires peuvent être exprimés.

Mais comment empêcher l'objectivité d'être touchée par ces interdictions ? Peut-on laisser de grandes entreprises privées définir quels contenus peuvent être diffusés ? Alors que le porte-parole des Talibans promeut ouvertement leur idéologie sur Twitter, le profil de Trump a été définitivement supprimé, ce qui témoigne d'un certain arbitraire. Voulons-nous que les autorités de la Hongrie d'Orbán puissent exiger le blocage de contenus dans toute l'Europe ? Quel que soit le profil, la suppression doit toujours être dans l'intérêt des citoyen·nes et de nos valeurs ; elle ne doit jamais servir de prétexte pour faire disparaître les opinions critiques. La révision de la réglementation pour le monde numérique est attendue depuis longtemps et constitue un pas dans la bonne direction, mais de nombreuses questions doivent encore être clarifiées au cours des négociations à venir au sein des institutions européennes. ★



© Claudia Gamon

CLAUDIA GAMON est membre du Parlement européen et siège au sein du groupe « Renew Europe ». Elle est la porte-parole européenne du parti politique autrichien NEOS. A Strasbourg, elle s'engage en faveur d'une Union européenne capable d'agir et qui devrait avoir pour finalité la création des États-Unis d'Europe. Ses thèmes de prédilection sont la numérisation, l'énergie, la recherche et la technologie.

Native du Vorarlberg, elle est vice-présidente de la délégation du Parlement européen chargé des relations avec la Suisse et les États de l'AELE. Elle est également membre de la Commission de l'industrie et membre suppléante des Commissions de l'environnement et du marché intérieur.

Claudia Gamon a étudié la gestion d'entreprise internationale et le management international à la WU de Vienne et à l'Université catholique de Louvain. Elle a vécu ses premières expériences en politique en 2011 déjà lorsqu'elle a conduit les Jeunes libéraux en tant que tête de liste aux élections pour l'organe représentant les étudiant·es au niveau fédéral. À partir de 2015, elle a été députée NEOS au Conseil national du Parlement autrichien avant d'être élue en 2019 au Parlement européen.

Climat: de l'engagement à l'action

par **Célia Sapart**, climatologue et glaciologue

Le constat du monde scientifique est sans appel: pour éviter une dégradation irréversible de la vie sur Terre, il est crucial de contenir le réchauffement global largement au-dessous de 2°C. L'Union européenne (UE) montre l'exemple en actant ses objectifs ambitieux dans une « loi climat ».



© Célia Sapart

CÉLIA SAPART est docteure en climatologie. Suisse, elle vit aujourd'hui à Bruxelles et travaille en tant que directrice Communications et Sciences climatiques chez CO2 Value Europe, une organisation européenne qui promeut le recyclage du CO₂ pour « défossiliser » l'industrie et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Après treize ans de recherche académique sur les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les régions polaires, Célia Sapart se concentre aujourd'hui sur les solutions à apporter pour atténuer le changement climatique dans tous les domaines de la société, notamment auprès des autorités européennes. *« La responsabilité de nos preneurs de décisions est de créer un contexte favorable à l'action climatique. Un contexte qui encourage les citoyens, les entreprises et les industriels à s'engager sur le long terme vers un demain basé sur la circularité, la durabilité, la solidarité et la résilience »*

Malgré les critiques sur son manque d'actions après l'Accord de Paris, l'UE se profile aujourd'hui en cheffe de file pour atténuer les changements climatiques. La création du « Pacte vert pour l'Europe » a engendré le développement de nombreux instruments législatifs et autres initiatives en vue d'un avenir européen plus juste, plus durable et basé sur la circularité. Pour atteindre ses objectifs, l'UE a récemment scellé un accord sur la loi climat européenne; une nouvelle loi qui acte la neutralité carbone d'ici à 2050 et qui fixe à « au moins 55 % » (relatif à 1990) la réduction de gaz à effet de serre en 2030.

De tels objectifs requièrent de profonds et rapides changements de nos modes de consommation, de nos systèmes économique, politique et énergétique et des pratiques industrielles dans leur ensemble. Vu la complexité de notre écosystème et l'ampleur du problème climatique, il n'existe pas une solution unique, mais une multitude de solutions qui doivent être judicieusement combinées. L'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, une gestion circulaire des ressources et des déchets ainsi qu'une substitution des produits à base de carbone fossile sont les fondements de l'industrie de demain. Pour que ces changements opèrent, il est essentiel que les autorités européennes et internationales développent un contexte législatif et réglementaire qui favorise les « bonnes pratiques » capables d'atténuer les changements climatiques au plus vite, et cela de manière durable. Dans ce but et sous l'égide du Pacte vert, l'UE revoit actuellement en profondeur plusieurs instruments réglementaires comme le Système d'échange de quotas d'émission ou la seconde Directive sur les énergies renouvelables.

Mais ce n'est pas tout. De nouveaux instruments sont également mis en place. C'est le cas du Fonds pour une transition juste, dont l'objectif est de soutenir les régions les plus affectées par la transition et d'éviter de creuser les inégalités. Effectivement, en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques, d'importantes disparités géographiques, technologiques et économiques existent. Il est donc crucial d'avoir une vision solidaire et intégrée, non seulement intersectorielle, mais aussi interétatique afin d'assurer une transition juste à tous les niveaux.

Le développement de nouvelles technologies dites « vertes » et leur déploiement à grande échelle sont aussi cruciaux pour accompagner la transition. L'UE investit massivement pour stimuler la recherche, le développement et l'innovation de ces technologies grâce à de nouveaux programmes de financement comme « Horizon Europe » et le Fonds d'innovation. Ces instruments, uniques au monde, visent à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies et la trajectoire vers une Europe neutre en carbone.

Le recyclage du CO₂, aussi appelé « Carbon Capture and Utilisation » (CCU), fait partie des solutions reconnues pour diminuer les émissions de CO₂ des industries les plus polluantes, mais également pour substituer le CO₂ au carbone fossile comme matière première. L'UE est leader en termes de CCU avec plus de soixante projets de grande ampleur dont les technologies sont, ou seront prochainement prêtes à être commercialisées. Néanmoins, la mise à l'échelle de ce type de solutions ne pourra se faire qu'avec la création d'un contexte politique favorable à leur déploiement. Les décisions à venir dans le cadre du Pacte vert vont donc être décisives pour l'avenir de notre continent. ★

Notre « moment darwinien »

par **Sandro Gozi**, président de l'Union des fédéralistes européens et député européen

Alors que l'Union européenne (UE) a lancé la Conférence sur l'avenir de l'Europe le 9 mai dernier, elle ne devrait pas oublier qu'elle vit un moment darwinien : sa survie dépend de sa capacité à s'adapter aux changements externes.

L'adoption en juillet 2020 du plan de relance a montré que l'UE est capable de réagir face aux défis posés par la pandémie de Covid-19. Cependant, sa politique reste sujette à des défauts structurels.

La règle de l'unanimité au Conseil européen (qui réunit les chef-fes d'Etat ou de gouvernement) bloque toute tentative d'approfondissement de l'intégration européenne et affaiblit le contrôle démocratique sur le processus législatif. Si nous voulons véritablement une Union démocratique, nous devons étendre le vote à la majorité qualifiée à tous les domaines d'action de l'UE et permettre une coopération plus étroite entre les États membres qui le souhaitent. L'intégration européenne ne doit pas être forcée; toutefois, celle du plus grand nombre – si elle est inclusive et ouverte – ne doit pas non plus être bloquée par une minorité. C'est pourquoi nous devons exploiter au mieux les dispositions de la coopération renforcée qui permettent la mise en place, sous certaines conditions, d'initiatives spécifiques entre des sous-groupes d'États. Ainsi, une collaboration plus étroite dans le cadre de la nouvelle politique européenne d'asile et de migration pourrait être établie. Le traité de Lisbonne a également créé des clauses passerelles: le Conseil pourrait les activer afin que la codécision soit utilisée pour tous les actes de l'UE. Cela pourrait renforcer l'efficacité de l'UE et permettre le développement de nouvelles politiques européennes.

Une autre réforme nécessaire concerne l'octroi du droit d'initiative législative au Parlement européen (PE). Ce dernier est l'unique institution européenne directement élue par les citoyen-nes, ce qui de-

vrait lui garantir un statut particulier dans le processus législatif européen. Alors que les traités donnent à la Commission européenne le droit exclusif de la proposition législative, la réalité est que l'implication du Conseil est en constante augmentation alors que le PE se voit obligé de passer par des canaux informels pour étendre son influence. Cette réalité est dommageable si nous voulons donner une nouvelle impulsion à la démocratie européenne.

Enfin, les réformes politiques et l'octroi de nouvelles compétences à l'UE doivent aller de pair avec la création d'un véritable espace public européen. Dès lors, il faut renforcer la démocratie européenne en créant de véritables mouvements, des politiques et des élections à un niveau transnational. Pour que l'UE puisse « produire de la valeur ajoutée », il est grand temps d'en faire la puissance démocratique qu'elle devrait être. « Reprendre le contrôle » des grandes questions européennes auxquelles nous sommes confrontés nécessite une approche transnationale qui nous permettrait de retrouver une capacité d'action quand cela est nécessaire au niveau européen.

Dans ce contexte, la Conférence sur l'avenir de l'Europe est une chance à ne pas manquer pour discuter avec les citoyen-nes la manière dont elles et ils voient le futur de notre union. Toute réforme des institutions devrait aspirer à reconstruire le consensus autour de la mission de l'UE, et c'est précisément de cette question que nous devons débattre. En 2022, la présidence française du Conseil de l'UE devrait donner suite aux premières conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et lancer les initiatives politiques et législatives requises avant les élections européennes de 2024. ★



© Sandro Gozi

SANDRO GOZI

Après avoir étudié le droit, les relations internationales et la macro-économie, Sandro Gozi s'intéresse rapidement aux affaires européennes. En 1999, il rejoint le cabinet de Romano Prodi, président de la Commission européenne, puis devient conseiller aux Affaires européennes du Président du Conseil des ministres italien. Sandro Gozi gravit alors rapidement les échelons de la politique italienne en devenant diplomate, député, puis secrétaire d'Etat aux Affaires européennes dans les gouvernements Renzi et Gentiloni. Il siège aujourd'hui au Parlement européen, élu en 2019 sous la bannière « Renaissance », la liste du parti En Marche! d'Emmanuel Macron. Il siège dans les Commissions du marché intérieur, des affaires constitutionnelles et du développement régional. Le cœur de son engagement: participer à la création d'une Europe transnationale, mobiliser les citoyen-nes et faire avancer l'intégration européenne. Sandro Gozi préside depuis 2018 l'Union des fédéralistes européens (UEF).

« Pour l'Union européenne, sa législation et ses normes sont une force de frappe. »

Thérèse Blanchet, depuis 2019 Jurisconsulte et Directrice générale du Service juridique du Conseil et du Conseil européen, côtoie et conseille les dirigeants européens. Après avoir été étroitement associée à plusieurs révisions des traités (notamment le traité de Lisbonne), elle a observé de près les chefs d'État ou de gouvernement dans leur gestion du Brexit et de la pandémie de Covid-19. Cette Franco-Suisse reste confiante quant à l'avenir de l'Union.



© Thérèse Blanchet/Conseil de l'UE

Thérèse Blanchet

Diplômée en droit de l'Université de Genève, admise au barreau de Genève et titulaire d'un master en droit européen du Collège d'Europe de Bruges, Thérèse Blanchet rejoint en 1990 l'Association européenne de libre-échange (AELE) où elle occupe le poste de conseillère juridique lors des négociations et de la mise en place de l'accord EEE. En 1995, elle intègre le Service juridique du Conseil de l'Union européenne où elle endosse successivement la fonction de conseillère juridique, de conseillère du Directeur général, puis de directrice de la direction Justice et affaires intérieures. En 2019, elle est la première femme à être nommée au poste de directrice générale du Service juridique et jurisconsulte du Conseil et du Conseil européen.

Tout d'abord, comment vous décrivez-vous en quelques mots ?

Avocate de formation, j'ai travaillé pour le service juridique de l'Association européenne de libre-échange (AELE) puis pour celui du Conseil de l'Union européenne (UE), où nous avons en quelque sorte inventé le traité de Lisbonne dans les années 2000. Après avoir été Directrice au Service juridique, responsable des questions de Justice et des Affaires intérieures, j'occupe depuis 2019 le poste de Directrice générale du Service juridique du Conseil de l'UE et de Jurisconsulte du Conseil européen.

En quoi consiste le travail de votre Service juridique ?

Nous sommes le conseiller juridique du Conseil, dans le sens où nous lui donnons des avis écrits et oraux, mais également son avocat dans les cas où il se retrouverait devant la Cour de justice. Nous endossons donc deux casquettes : conseiller juridique « maison » et avocat.

D'après vous, l'UE est-elle l'usine législative que ses détracteurs décrivent ?

Le Conseil n'est pas juste une machine à légiférer. En effet, au-delà de son rôle de co-législateur avec le Parlement, il a aussi un rôle exécutif, car il est celui qui, entre autres, conclut les accords internationaux et qui fixe la position de l'UE sur la scène internationale. Pour la politique étrangère et de sécurité commune, par exemple, il

décide de sanctions ou de la mise en place d'opérations militaires. Le Conseil européen fixe quant à lui les orientations générales, s'agissant de la neutralité climatique, ou du plan de relance #NextGenerationEU pour ne citer qu'eux.

Pour en revenir à la légifération, elle représente un point crucial puisqu'elle permet au marché intérieur de fonctionner. Sans législation au niveau paneuropéen, nous nous retrouverions avec vingt-sept législations différentes. À ce propos, la Suisse s'est inspirée du marché intérieur européen puisqu'elle a même adopté une loi sur le marché intérieur, comme l'a fait le Royaume-Uni d'ailleurs. Les relations post-Brexit entre l'UE et le Royaume-Uni sont d'ailleurs l'illustration de ce que serait la situation dans l'UE sans cette législation commune. La sortie du marché intérieur et de l'union douanière par ceux qui critiquaient l'Union pour son prétendu abus de bureaucratie a paradoxalement mené les Britanniques à s'engouffrer eux-mêmes une énorme bureaucratie.

Qu'est-ce que cela vous évoque quand on qualifie l'UE de « puissance normative » ?

Lorsque l'UE a adopté son Règlement général sur la protection des données, le monde l'a considéré comme le nouveau standard international en la matière. Il en va de même dans d'autres domaines comme les émissions de CO₂ pour les voitures. Il est dès lors évident que certains



© Thérèse Blanchet/Conseil de l'UE

pays dans le monde ont tout intérêt, s'ils veulent adopter de nouveaux standards, à s'inspirer d'une législation déjà toute faite, qui fonctionne pour vingt-sept Etats et qui permet au pays en question d'avoir des normes compatibles avec celles de l'UE, ce qui facilite grandement les exportations de marchandises vers l'UE. Cette dernière est la plus grande actrice économique du monde. En cela, l'on peut considérer que l'UE exerce une sorte de soft power. Pour l'UE, ses normes sont une force de frappe. Par ailleurs, la Suisse s'aligne volontairement et de manière dynamique sur la majorité des normes européennes. Dans le monde d'aujourd'hui, et surtout depuis les négociations du Brexit durant lesquelles les chef-fes d'Etat ou de gouvernement des Etats membres n'ont jamais flanché, on a vu s'opérer un changement de paradigme à l'intérieur de l'Union: les Etats membres, au plus haut niveau, ont compris que l'union fait la force.

Selon vous, quels sont les domaines dans lesquels les institutions de l'UE pourraient ou devraient jouer un rôle moteur ?

Disons que cela se fait malgré nous : même sans forcer, l'UE a une influence au niveau mondial. Nous nous sommes toutefois rendu compte que nous avons parfois été naïfs. L'UE prend ainsi doucement conscience de sa puissance. Les standards qu'elle fixe – comme dans les domaines de l'intelligence artificielle ou de la protection du climat –

visent à éviter d'être mis devant le fait accompli par des puissances moins « bienveillantes » ou par des entreprises privées. Le Conseil européen et le Conseil ont ainsi commencé à recourir à des termes tels que « autonomie stratégique », « souveraineté » et « leveraging » (effet de levier) dans leur stratégie et osent dorénavant recourir de plus en plus, par exemple, à des mesures de réciprocité ou un peu plus musclées. L'on va vers plus de réalisme.

Est-ce une prise de conscience partagée par tous les Etats membres ?

Absolument. Nous assistons à un changement considérable de mentalité. Les Etats membres de l'UE commencent à devenir conscients de leur puissance collective et à être capables de l'utiliser. Nous restons de « grands gentils » par rapport à d'autres, malgré notre force. Celle-ci ne se calcule d'ailleurs pas en additionnant les souverainetés de chaque Etat membre – en réalité, il y a un effet démultiplicateur : l'UE est bien plus puissante que la simple addition des souverainetés de ses membres.

Les chef-fes d'Etat ou de gouvernement regardent avec une certaine horreur la situation du début de la pandémie où certains confisquèrent le matériel médical des autres. Bien plus que leurs administrations nationales, elles et ils ont été les moteurs essentiels pour revenir à une « situation normale » (par exemple, avec l'instauration d'un certificat numérique COVID harmonisé),

“

« Rappelons que l'UE est construite sur un modèle de droit fédéral. Le droit européen est donc plus exotique pour les Français que pour les Suisses ou les Allemands. »

Quelques précisions terminologiques

Le **Conseil européen** est composé des 27 chef-fes d'Etat ou de gouvernement et des président-es du Conseil européen et de la Commission européenne. Son rôle est de définir les lignes directrices ainsi que les priorités de l'Union européenne. Il ne participe ni à l'élaboration ni à l'adoption des actes législatifs.

Le **Conseil de l'Union européenne** est composé d'un-e ministre par Etat membre qui change en fonction du sujet abordé. Il compte dix formations thématiques. Par exemple, le Conseil des affaires étrangères est composé des ministres des Affaires étrangères. Les tâches du Conseil consistent entre autres à légiférer, à adopter le budget annuel de l'UE avec le Parlement européen, ou à définir la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.

Le **service juridique du Conseil de l'UE** fait partie du Secrétariat général de ce même Conseil tout en étant indépendant lorsqu'il donne des avis tant au Conseil de l'UE qu'au Conseil européen. Ses conseillers et conseillères juridiques participent à tous les groupes de travail du Conseil, aux réunions du Comité des représentant-es permanent-es, ainsi qu'aux sessions des dix formations du Conseil de l'UE.

En tant que **Jurisconsulte**, Thérèse Blanchet suit les travaux de certaines formations du Conseil, ainsi que du Conseil européen, durant lequel elle siège derrière son président.



© Thérèse Blanchet/Conseil de l'UE

Thérèse Blanchet à la table du Conseil des affaires étrangères (Défense) en mai 2021

s'exprimant à l'unisson pour dire « plus jamais ça ». Les chef-fes d'Etat ou de gouvernement ont eu un effet de ciment pour l'UE.

Observez-vous des différences entre « petits » et « grands » Etats ?

Il y a une diversité immense au sein de l'Union et, contrairement à ce que l'on croit, les alliances ne sont pas toujours les mêmes : les Etats se groupent en fonction de leurs intérêts. On est très loin du mythe qui consiste à croire que les grands veulent écraser les petits. Il y a une vraie ambiance de club au sein de l'UE – ses membres tiennent ensemble et s'entraident. Par la diversité des Etats et la variété des intérêts, un équilibre naturel est créé. C'est sûrement la raison pour laquelle les législations européennes sont si facilement reprises à travers le monde : elles sont déjà le fruit d'un compromis entre une grande diversité de points de vue. Par ailleurs, la taille d'un Etat ne définit de loin pas son impact. Un petit Etat qui arrive bien préparé va bien mieux défendre ses intérêts qu'un grand qui peinerait à coordonner sa position en interne.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe a été inaugurée. Certains appellent à une modification des traités. Qu'en pensez-vous ?

Pour être honnête, je ne crois pas que la Conférence sur l'avenir de l'Europe débou-

chera sur une modification des traités – le processus est bien trop laborieux. Ou alors, peut-être, seuls des changements mineurs ciblés. Mais je reste positive quant à la suite : malgré toutes les crises que l'UE a subies, elle ne s'est pas affaiblie – elle a même plutôt eu tendance à se renforcer, à s'unifier.

Pour terminer, un mot pour nos lecteurs et lectrices suisses ?

Je pense que la Suisse n'a pas du tout intérêt à tenter en quelque sorte de raccrocher son wagon au Royaume-Uni. Ce serait une erreur. La Suisse fait partie du continent européen au sens véritable du terme. Son intérêt est donc de développer ses relations avec l'UE. Elle doit toutefois être consciente du fait que la bienveillance de ses voisins géographiques ne peut être considérée comme acquise. Agir dans l'unité est devenu de plus en plus systématique au sein de l'UE. Enfin, rappelons que l'UE est construite sur un modèle de droit fédéral. Le droit européen est donc plus exotique pour un système juridique comme le système unitaire français que pour le suisse. Si elle voulait y entrer, la Suisse se sentirait bien au sein de l'UE. Elle pourrait facilement faire entendre sa voix et lier les alliances nécessaires pour défendre au mieux ses intérêts. ★

Ecrire sur l'Europe pour raconter l'espoir

par **Richard Werly**, auteur et journaliste

Il nous fallait trouver un « angle ». Trop souvent, on le sait, les livres sur l'Europe communautaire butent sur leur aridité. Comment rendre simple, digeste, et pédagogique, le récit d'un rêve politique audacieux ayant, depuis le traité de Rome de 1957, accouché d'une Union naturellement imparfaite ? Cet angle nous fut donné, dans la collection « L'âme des peuples » que je dirige aux éditions Nevicata – septante titres au compteur depuis 2013 dont « La Suisse » par André Crettenand, « Le Valais » par Guy Mettan et bientôt « Le Léman » par Isabelle Falconnier – par l'arrivée sur mon bureau d'un texte signé d'un parlementaire français très impliqué dans le Mouvement européen : le sénateur André Gattolin. Cet élu des Hauts-de-Seine, arrivé au Sénat sous l'étiquette écologiste, avait ensuite emboîté le pas d'Emmanuel Macron pour se faire réélire sous les couleurs « La République en marche ». L'engagement européen du nouveau président français l'avait séduit. Sa plume avait suivi. C'est sur ce premier texte, retravaillé et maintes fois corrigé, que nous avons décidé, ensemble d'entamer le périple de « Rallumer les étoiles ».

Un fol espoir

Le titre dit bien l'ambition du livre. L'Europe politique est née d'un fol espoir : parvenir à concilier souveraineté nationale et grand dessein communautaire. Mais comment faire pour éviter qu'à force de règles et de contraintes, cette ambition de départ ne cède pas la place à un chagrin trop partagé ? Notre ambition était de rendre compte de ces contradictions et de chercher, surtout, la meilleure façon de les surmonter ensemble. La souveraineté n'est plus une seule affaire de frontières. Le discours nationaliste distille des mythes qui ne sont plus d'actualité, mais qui frappe les imaginations. Certains évoquent, pour défendre l'Union européenne dans sa version actuelle post-Brexit, la nécessité de reconstruire un grand récit européen axé sur le futur. Notre démarche fut inverse : pourquoi ne pas s'interroger sur les raisons de cette Union, au-delà des évidences liées à cette tragédie absolue que fut la Seconde Guerre

mondiale ? L'Europe est culturelle, comme l'affirma très tôt Denis de Rougemont. L'Europe est affaire de valeurs. La Suisse, qui abrita dans les années cinquante les premiers grands congrès fédéralistes européens, dont celui de Montreux en août 1947, fut une terre fertile pour ces idéaux. Preuve que la Confédération est aussi le produit de ce creuset européen aujourd'hui diabolisé dans les négociations bilatérales.

Un mariage et une ambition

« Rallumer les étoiles » exige d'assumer, comme le fait le Mouvement européen Suisse avec grand mérite, la part d'audace qui sied à l'ambition communautaire. Un mariage, même avec séparation de biens, est toujours une aventure que l'avenir conjugue à sa façon. L'essentiel est, au fil des années passées ensemble, de ne pas perdre sa boussole et la bonne direction. Vu de Suisse, notre jugement sur l'édifice communautaire se doit d'être le plus rationnel possible. Un petit pays doit défendre au mieux ses intérêts et son identité. Mais il nous faut aussi assumer cette part de rêve : la souveraineté européenne est un horizon que les enjeux nous imposeront. De toute façon. ★



Ecrire sur l'Europe pour raconter l'espoir : telle était notre ambition dans ce petit livre, décrypteur de l'Europe, où se croisent les paroles de l'historien Mark Mazower, du politologue Ivan Krastev, de la géographe Béatrice Giblin, de l'ex-eurodéputé Alain Lamassoure et du conteur Paolo Rumiz. Cet ouvrage dit combien les étoiles de l'Europe unie peuvent encore briller, si les questions posées ne sont pas biaisées.

André Gattolin, Richard Werly, « Europe – Rallumer les étoiles », Ed. Nevicata, 2020, 126 pages



© Richard Werly

Richard Werly

Richard Werly est journaliste. Il a travaillé pour *Le Journal de Genève*, *Swissinfo* et *Libération* et exercé en Asie du Sud-Est, en Irak, à Bruxelles ainsi que dans bien d'autres parties du globe. Il est actuellement correspondant du journal *Le Temps* pour la France et les Affaires européennes ainsi que rédacteur en chef adjoint détaché depuis début 2021. Il rendra compte, dès l'an prochain, de l'actualité américaine depuis Washington. Conséquence logique de son parcours international, il est à l'origine de la collection « L'âme des peuples » aux éditions Nevicata. En novembre 2020, il a été décoré du prestigieux Prix Jean Dumur du journalisme.

Le moteur suisse de l'intégration européenne

par **Lukas Wegmüller**, ancien secrétaire général du Mouvement européen Suisse

JANINA AEBERHARD a pris la fonction de secrétaire générale adjointe du Mouvement européen Suisse au début du mois de mai 2021. Elle est diplômée en sciences politiques et en « société et gouvernance mondiales » de l'Université de Lucerne. Après le choc de l'adoption de l'initiative sur l'immigration de masse du 9 février 2014, elle a rejoint en 2015 la section bernoise d'Opération Libero, alors récemment fondée, afin de s'engager pour une Suisse ouverte et progressiste, pour la préservation de la démocratie libérale et pour des relations fortes avec l'Europe. Également active en politique, Janina Aeberhard a été élue au Conseil de ville (parlement) de Berne en 2021 sous la bannière des Vert'libéraux. Elle siège au sein de la Commission de surveillance.

Après près de cinq ans à la tête du secrétariat du Mouvement européen Suisse (anciennement « Nomes »), Lukas Wegmüller a passé le relais à Janina Aeberhard qui a pris la fonction de secrétaire générale adjointe au début du mois de mai. Il nous fait part ici de son « mot de la fin ».

Déjà avant la Deuxième Guerre mondiale, des groupements suisses engagés dans la promotion d'un fédéralisme européen ont vu le jour. En 1934, en réaction à la prise du pouvoir d'Hitler, l'« Europa-Union » a été fondée. Enfin, en 1946, à Zurich, Winston Churchill appelait à la création des « Etats-Unis d'Europe ». Très tôt, la Suisse a ainsi pris part à l'intégration européenne. Cependant, elle s'en est depuis écartée.

En tant que secrétaire général du Mouvement européen, j'ai eu l'occasion de représenter notre organisation aux réunions du Mouvement européen international. J'y ai réalisé à quel point notre « politique européenne » était incroyablement suisse. Deux fois par an avait lieu un tour de table des diverses organisations membres. Et alors qu'il était tout à fait évident pour mes collègues que la grande majorité des sujets qu'elles et ils abordaient étaient pertinents non seulement pour leur structure nationale, mais aussi au niveau européen, je devais pour ma part toujours parler de la « bulle suisse ». Ce nombrilisme m'a attiré des questions ou, plus souvent encore, un silence étonné. En effet, jamais la moitié de l'Europe n'a écouté avec impatience la Suisse pour connaître sa position sur telle ou telle thématique. D'ailleurs, cela ne vous surprendra pas, il est fort difficile de trouver, en dehors de notre pays, des expertes des relations Suisse-Union européenne (UE), et encore moins des « spécialistes de l'accord institutionnel ».

La politique européenne suisse évolue dans une bulle, tiraillée entre un complexe d'infériorité – la Suisse n'aurait « de toute façon rien à dire » au sein de l'UE – et de la mégalomanie – « montrons à Bruxelles ce que négociateur veut dire ». Ainsi, nous ratons l'occasion de jouer un rôle dans les discussions sur l'avenir de notre continent. Je ne peux que souhaiter à la Suisse d'adopter une approche plus ouverte, ambitieuse et coopérative sur le plan international.

Les discussions sur l'accord institutionnel ont montré qu'un grand nombre de citoyens, en Suisse, sait bien de quoi il s'agit et suit de près les nombreux développements. Mais nous peinons à saisir l'UE pour ce qu'elle est : un système diversifié, aux facettes multiples, en constante évolution et soumis à un processus de négociation permanent. Ceci est pourtant une force et non une faiblesse – la Suisse connaît de nombreux processus similaires. L'UE nous déstabilise : impossible de savoir à quoi elle ressemblera dans cinq, dix ou vingt ans. Voilà pourquoi nous préférons, en Suisse, rester en dehors de tout cela. Trop d'actrices et d'acteurs ne voient pas les possibilités qui pourraient se présenter à nous, focalisées sur les risques qu'elles et ils pourraient encourir, nous empêchant ainsi d'avancer. Je garde toutefois espoir que nous puissions sortir de notre torpeur si nous sommes soumis à une pression suffisante, que nous serons alors capables de réagir rapidement et avec agilité. Ce fut le cas de manière impressionnante avec le secret bancaire, longtemps intouchable puis, du jour au lendemain, sans valeur aucune. Je reste donc optimiste quant au fait que la Suisse redeviendra un jour une force motrice en Europe ; ce n'est qu'une question de temps. ★

Covid-19 : que pouvait réellement faire l'Union européenne ?

Par **Eva Maydell**, présidente du Mouvement européen international et députée européenne

Alors qu'il est peut-être politiquement avantageux de pointer du doigt la passivité ou le trop grand activisme des institutions européennes dans leur réponse à la pandémie de Covid-19, peut-être devrions-nous nous poser une question bien plus fondamentale : quel pouvoir avait réellement l'Union européenne (UE) ?

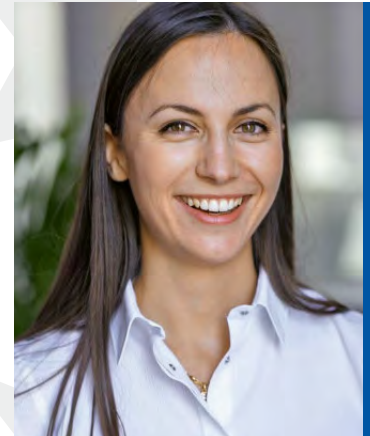
Alors que le lancement de la campagne de vaccination de l'UE ne répond pas aux attentes de chacun-e, il est assez facile d'accuser Bruxelles d'en être responsable. Il est certain que l'UE aurait pu mieux agir face à cette pandémie.

Nous sommes témoins de la septième décennie d'une intégration européenne sans précédent. Dans certains domaines, comme la politique sanitaire, les compétences de l'UE sont toutefois encore limitées. Après des années passées en mode de gestion de crise, nous devons nous demander de quelle intégration européenne nous avons besoin afin de surmonter les difficultés et mieux résister aux chocs futurs. Il est temps d'être moins idéologique et plus pragmatique. Si cela signifie plus d'intégration dans des domaines comme la santé, la recherche ou l'économie digitale, n'ayons pas peur de le faire.

En mettant en péril la vie et la prospérité des citoyen·nes, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'importance de systèmes de santé solides et efficaces. Le partage de données médicales agrégées pourrait nous permettre d'éviter de « réinventer la roue » dans chaque pays européen et d'identifier bien plus rapidement certains liens et tendances. En déléguant davantage de compétences et de responsabilités au niveau européen et en poursuivant l'intégration du marché unique, nous pourrions réaliser des économies d'échelle et économiser du temps et des ressources en adoptant les meilleures pratiques.

Nos sociétés font face aux mêmes défis : le changement climatique, la sécurité et la migration provenant des pays en développement, la compétitivité économique globale ainsi que l'autonomie stratégique, pour ne citer qu'eux. Ces défis ne sont pas un jeu à somme nulle. Une augmentation de la coordination et de la collaboration européenne ne pourra être que bénéfique. C'est la raison pour laquelle j'espère voir la Suisse poursuivre sa coopération avec l'UE dans la recherche et l'innovation. Elle fait partie des pays qui bénéficient le plus des subventions des programmes européens et est un partenaire scientifique précieux. Les résultats tangibles de ces efforts collectifs et de la mise en commun des fonds sont visibles dans le rôle crucial que joue l'Europe dans le développement de plusieurs vaccins contre le Covid-19. L'Europe pourrait reconquérir son pouvoir et son influence sur le plan international si ses entreprises se positionnent au premier plan de l'économie mondiale, définissant les tendances et ne se contentant pas de rattraper les parts de marché. L'UE et la Suisse devraient donc faciliter les échanges de données, assurer une connexion digitale harmonieuse entre pays et verser des fonds publics de façon stratégique à des entreprises engagées dans l'innovation, en particulier les start-ups et les PME.

Dès lors, des actions politiques audacieuses sont nécessaires afin d'améliorer notre niveau de vie et de préserver les caractéristiques uniques et variées de notre mode de vie. Toute réforme au niveau européen doit bénéficier d'un large consensus parmi les institutions régionales, nationales et européennes tout en permettant une participation citoyenne la plus large possible. L'Europe est un rond-point composé d'un nombre infini de sorties. Afin de prendre celle qui nous mènera à une prospérité durable, nous devons suivre la boussole que sont les intérêts des citoyen·nes européens. ★



© Eva Maydell/Mouvement européen international

EVA MAYDELL est membre du Parlement européen depuis 2014 et y siège au sein du groupe du Parti populaire européen (PPE). Elle préside depuis 2017 le Mouvement européen international, l'organisation faitière des associations et mouvements européens en Europe.

L'eurodéputée bulgare a pour priorité l'innovation, les nouvelles technologies, le soutien aux entrepreneurs ainsi que l'investissement durable. Au Parlement européen, elle est membre de la Commission de l'industrie et des affaires économiques et porte-parole du PPE au sein de la Commission spéciale sur l'intelligence artificielle.

Eva Maydell a figuré dans le classement « New Europe 100 » du *Financial Times*, dans la liste « 30 Under 30 » de *Forbes* et dans la liste « POLITICO 28 » de *POLITICO*.



Au cœur de la Suisse – au cœur de l'Europe : portrait du Comité de notre section bernoise

par le **Comité de la section bernoise du Mouvement européen Suisse**



© Mouvement européen Suisse

De gauche à droite et de haut en bas: Stefan Dörig, Alec von Graffenried, Rosa Losada, Antonin Danalet, Justin Grämiger, Esther Hulliger, Pascal Graf, Franz Hostettler

Grüessech ! La section bernoise est la deuxième section la plus importante du Mouvement européen Suisse. Son rôle est de mettre en évidence l'impact de la politique européenne de la Suisse à un niveau régional et de le discuter. Dans cette optique, elle organise régulièrement des événements et ne se laisse pas perturber par la pandémie de Covid-19. Son Comité, efficace et polyvalent, est composé de huit Européen-nes convaincu-es :

Alec von Graffenried, président

La Suisse se trouve en Europe et nous partageons les valeurs européennes des Lumières, de la liberté et de la solidarité. Les grands défis de notre époque, tels que la lutte contre le changement climatique ou la réalisation des objectifs mondiaux en matière de durabilité, ne peuvent être relevés qu'ensemble. Nos partenaires les plus importants sont nos voisins européens.

Rosa Losada, vice-présidente

L'Europe est un projet de paix fructueux dont la Suisse partage les valeurs. Je souhaite que la Suisse ait le droit de participer à ce projet pacifique en tant qu'Etat membre à part entière pour le bien-être de ses citoyennes et citoyens.

Stefan Dörig, vice-président

Penser européen – agir localement. Nous nous engageons pour une collaboration étroite avec nos voisins et avec l'Union européenne (UE). À ce titre, notre section organise des événements au cours desquels nous permettons à tout le monde de s'exprimer. Ces rencontres conviviales ne doivent pas être délaissées, car ce n'est qu'ensemble que nous avons la possibilité de peser sur l'avenir européen suisse.

Justin Grämiger

Pour aller vers un avenir prospère, il est nécessaire de construire une coopération in-

ternationale solide. Le projet supranational unique qu'est l'UE place notre continent dans une position idéale pour appréhender les défis mondiaux. La Suisse doit non seulement en profiter, mais aussi y participer.

Esther Hulliger

L'UE est un projet de paix. De nombreuses décisions importantes y sont prises sans que la Suisse ait son mot à dire, alors qu'elle se trouve au milieu de l'Europe. En tant que membre de l'UE, la Suisse n'aurait plus à s'embarquer dans des négociations fastidieuses et très coûteuses. J'aimerais encore vivre l'adhésion de la Suisse à l'UE !

Antonin Danalet

L'UE, c'est la possibilité d'une mobilité et d'un échange à travers les frontières nationales, les langues et les cultures, dans la cohésion et la solidarité. C'est une forme de liberté, une force aussi et une réponse aux problèmes de société, tous ensemble. La mobilité et les échanges auront toujours lieu. Faisons en sorte que cela soit démocratique, choisi, coordonné : adhérons !

Franz Hostettler

La Suisse fait partie de l'Europe. Nous partageons les valeurs des pays de ce continent. Il nous manque pourtant la participation à l'UE et pour cela, il nous faudrait un statut de membre. C'est précisément pour cela que je m'engage.

Pascal Graf

Le souhait d'isoler la Suisse et le rejet de l'adhésion à l'UE reposent souvent sur un raisonnement mal informé et prétendument patriotique. Il nous incombe de montrer que nos motivations ne sont pas seulement de nature stratégique, mais qu'elles résident justement dans l'amour de notre pays. ★

Journée du Rhin supérieur et séminaire Suisse-Europe : que de projets !

par **Marcela Gisler**, secrétaire générale de la young european swiss | yes

Début février, j'ai repris le poste de secrétaire générale de la young european swiss | yes et ai très vite eu un aperçu du travail varié effectué par notre organisation, la seule voix pro-européenne de la jeunesse suisse. Un peu plus tôt, en janvier, la yes avait pris la présidence du partenariat trinational « JEF Rhin supérieur » pour le premier semestre 2021. Avec la JEF Strasbourg et la JEF Baden-Württemberg, la yes a fondé la JEF Rhin supérieur en 2019 dans le but de promouvoir les échanges transfrontaliers dans la région du Rhin supérieur et de sensibiliser les jeunes aux enjeux importants de la région. La JEF du Rhin supérieur représente aussi la possibilité pour les sections de se soutenir mutuellement, de discuter de l'Europe, de stimuler les idées de chacun-e et de partager des expériences, quel que soit le domaine. Parmi les projets récurrents du partenariat figurent les discussions de Freiburg/Strasbourg et la Journée du Rhin supérieur, qui aura lieu pour la deuxième fois cette année. La yes assure actuellement la présidence tournante et organisera donc cet événement cette année à Bâle. La Journée du Rhin supérieur qui, malgré son nom, se déroulera sur deux jours, du 21 au 22 août, aura pour thème la mobilité, grand défi mais également grande opportunité pour la région frontalière du Rhin supérieur. Le sujet, qui sera présenté environ un mois avant par le biais d'un webinar, donnera lieu, nous l'espérons, à de nombreuses conversations passionnantes et à des moments d'échanges trinationaux entre les jeunes de la région du Rhin supérieur, que ce soit lors d'une visite du port du Rhin ou lors du barbecue convivial qui suivra.

Le prochain grand projet de la yes aura lieu en septembre, peu après la Journée du Rhin supérieur : il s'agit du grand séminaire Suisse-Europe. Ce séminaire a connu un grand succès l'année dernière et a été l'un des rares moments en 2020 où il nous a été possible de rencontrer nos membres et les personnes intéressées pour échanger



Participant-es du séminaire Suisse-Europe de la yes de 2020

avec elles et eux en adoptant évidemment les mesures de protection nécessaires. La yes s'engage à familiariser les jeunes de Suisse à l'intégration européenne et aux relations entre la Suisse et l'Union européenne. La deuxième édition du séminaire Suisse-Europe, que nous organisons comme une alternative au voyage d'études Challenge Europe, s'inscrit dans cette perspective. Ainsi, la motivation est grande et le comité d'organisation se donne corps et âme pour faire mieux que l'édition de l'année dernière, quand bien même les retours avaient été très positifs. Les thématiques en rapport avec la politique européenne suisse et l'actualité de l'Europe ne manquent pas pour les ateliers, les présentations et les discussions de groupe. Que va-t-il se passer avec les relations bilatérales ? Comment la Conférence sur l'avenir de l'Europe va-t-elle évoluer ? Quand la Suisse participera-t-elle enfin au programme Erasmus+ ? Cette année, la pleine association de la Suisse à Erasmus+ reste d'ailleurs une préoccupation importante pour la yes. ★



Deviens membre de la yes !
Retrouve toutes les informations sur le site Internet www.y-e-s.ch

N'importe quelle « non-histoire » suffit à alimenter le dénigrement de l'UE

“

Peu importe ce que font les fonctionnaires européens: c'est de la « folie bureaucratique »

«Folie bureaucratique: le Parlement européen veut devenir plus vert et offre à chaque député-e deux plantes en pot. [...] Les contribuables européens doivent payer la note d'une action étrange du Parlement européen. En plus des remboursements de frais déjà considérables. [...] Dans une lettre, l'administration parlementaire a informé les 750 député-es européens que désormais, chacun-e [...] a droit à deux plantes en pot [...]. [...] L'achat des plantes sera entièrement à la charge du Parlement. [...]»

Article sur le site Internet de la Luzerner Zeitung, 17 décembre 2020

1 J'ai essayé de vérifier cette anecdote de la *Luzerner Zeitung* – en vain. Elle apparaît uniquement lorsqu'on effectue une recherche Google en anglais et en allemand. Aucun autre média n'a apparemment relayé cette nouvelle sensationnelle. Elle ne peut pas non plus être retracée via le portail du Parlement européen. Bien sûr, nous ne voulons pas suggérer que cette « histoire » a été inventée, mais nous soupçonnons plutôt qu'à part la *Luzerner Zeitung*, personne en Europe ne s'est intéressé à cette absurdité. Ce n'est pas une « histoire », c'est une « non-histoire ». Une administration parlementaire dispose des plantes en pot dans les bureaux des député-es, et alors ?

2 In dubio pro reo: supposons que le titre insultant et arrogant « folie bureaucratique » n'ait pas été écrit par le correspondant à Bruxelles, mais par le rédacteur en chef de service à Lucerne, qui a voulu pimenter une histoire éculée et fondamentalement inintéressante avec une bonne dose de vulgarité anti-UE. Disons qu'il ne recevra probablement pas le prix Pulitzer pour cela. Mais cela me fait quelque peu mal au cœur de constater que, des décennies après les débuts de la propagande acharnée de Blocher sur la Communauté européenne ou encore sur l'Espace écono-

mique européen, souvent habilement menées, certains journalistes de la nouvelle génération n'ont toujours pas progressé intellectuellement.

3 Reste alors la question de savoir ce que l'auteur avait donc en tête avec cette « révélation ». Certains éléments suggèrent qu'il voulait simplement déclarer (que c'est original !), pour ce qui semble être la 2375^e fois, que les eurodéputé-es sont matériellement bien pourvus. Ainsi, dans la suite de l'article, il fait référence à quelques chiffres sur le salaire de base, les jetons de présence, les dépenses et l'emploi d'assistant-es. Et afin d'être correct, il faut reconnaître que pour ces eurodéputé-es, il s'agit d'un parlement professionnel dont les membres doivent gérer trois bureaux: un au siège du Parlement à Strasbourg, un à Bruxelles et un dans leur circonscription électorale.

Cependant, lorsque l'on veut critiquer les coûts non négligeables de ce Parlement, il ne faut pas prendre en exemple une initiative d'embellissement complètement impertinente – probablement peu utile mais qui ne nuit à personne. La réelle question à se poser est plutôt la suivante: ce Parlement a-t-il besoin de deux sièges entièrement équipés, ce qui provoque plusieurs fois dans l'année une grande migration entre Bruxelles et Strasbourg? Chacun-e sait que cette situation n'est pas écologique et loin d'être bon marché; chacun-e sait également que toute tentative de réforme se heurterait au délicat sentiment de prestige de la France, membre fondatrice de l'Union. Ceci n'est donc pas une « folie bureaucratique », mais plutôt une constante politique immuable (ou pas?). (sp) ★



Un bond en avant dans le financement de l'innovation

Un Conseil européen de l'innovation (CEI) a été lancé à Bruxelles, doté d'une « enveloppe cadeau » de 10 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Le CEI, en coopération avec l'actuel Conseil européen de la recherche, a pour but de stimuler le développement des idées d'innovation, en particulier celles des petites et moyennes entreprises, jusqu'à leur maturité commerciale. Un accent particulier sera mis sur le soutien aux femmes innovatrices. (sp) ★

Objectif à court terme : 25% d'agriculture biologique dans l'UE

La Commission européenne a lancé un plan d'action comprenant 23 mesures individuelles pour promouvoir l'agriculture biologique, comme la promotion de la consommation de produits biologiques dans les cafétérias et les restaurants scolaires. Actuellement, 8,5 % de l'agriculture dans l'UE est biologique, et la tendance est à la hausse. Sans mesures supplémentaires, l'agriculture bio devrait atteindre environ 15 à 18 % d'ici à 2030 ; la Commission s'est toutefois fixé comme objectif 25 %. (sp) ★

« Garantie européenne » pour protéger les plus jeunes

La Commission européenne propose au Conseil européen d'introduire un nouveau type de « garantie européenne pour les enfants ». Les pays de l'UE s'engageraient à garantir à tous les enfants dans le besoin un accès gratuit à quatre services de base (soins de la petite enfance, scolarisation, repas sain par jour d'école, soins médicaux). Cette « garantie » serait intégrée dans une « stratégie des droits de l'enfant » globale et concrète, comportant six domaines d'action. (sp) ★



IMPRESSUM

Editeur

Mouvement européen Suisse

Rédaction

Janina Aeberhard, Zachariah Aebi, Raphaël Bez, Marc-Olivier Reber, Lukas Wegmüller, Magazine europa.ch, CP 481, 3000 Berne 22, + 41 31 302 35 36, magazin@europa.ch

Auteur-es

Antonin Danalet, Stefan Dörig, Claudia Gamon, Marcela Gisler, Sandro Gozi, Pascal Graf, Justin Grämiger, Esther Hulliger, Franz Hostettler, Rosa Losada, Vincent Maitre, Eva Maydell, Célia Sapart, Sebastian Speich (sp), Alec von Graffenried, Lukas Wegmüller, Richard Werly

Traductions et relectures

Janina Aeberhard, Zachariah Aebi, Raphaël Bez, Toni Koller, Marc-Olivier Reber, Pierre Alain Seiler, Lukas Wegmüller

Concept

Nicolas Peter

Impression

Stämpfli SA, Berne

Tirage

2700 all., 1700 fr.

Couverture

Karin Gugger (graphisme), Thérèse Blanchet (photo)

Compte postal et IBAN

30-9024-9 | CH14 0900 0000 3000 9024 9. Si vous désirez faire paraître votre annonce publicitaire dans le prochain numéro, merci de vous adresser à magazin@europa.ch.

IN MEMORIAM



Max A. Ambühl (1925–2021)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Max A. Ambühl, un Européen convaincu, membre et soutien fidèle du Mouvement européen durant plus de cinquante ans. Dès 1951, Max A. Ambühl s'est activement engagé au sein de l'Europa Union puis du Mouvement européen, en Suisse et au niveau international. Avec énergie et passion, il a travaillé au sein du secrétariat général et notamment œuvré à la réalisation du magazine *europa.ch*. Nous lui sommes immensément reconnaissant-es et garderons de lui le meilleur souvenir. Son engagement inébranlable en faveur de l'intégration européenne de notre pays continue à nous inspirer et à nous encourager.



Working at Home. Console de travail La Punt et siège pivotant Marva.
Design : Mathias Seiler

Grâce à sa surface de travail rabattable disponible en option, La Punt est un meuble de travail qui peut aisément s'intégrer dans tous les intérieurs.

Et pour s'y asseoir, Marva – un siège pivotant qui contribue avec ses formes arrondies et douces à créer une atmosphère de bien-être, tout en disposant de toutes les fonctionnalités requises pour une assise ergonomique.



Les conséquences du 26 mai

par **Janina Aeberhard**, secrétaire générale adjointe, et **Raphaël Bez**, secrétaire général

La décision du Conseil fédéral d'enterrer l'accord institutionnel met en jeu l'avenir européen de la Suisse. En effet, celui-ci aurait dû faciliter nos relations bilatérales avec l'Union européenne (UE) en fixant les règles du jeu pour permettre l'actualisation des traités existants et la conclusion de nouveaux accords. Il aurait également permis des coopérations additionnelles. Sans un tel cadre institutionnel, la voie bilatérale va s'éroder car l'UE l'a clairement fait savoir : elle ne conclura plus de nouveaux accords avec la Suisse et ne mettra pas à jour les accords existants. Les conséquences de cette situation sont graves.

1) Libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes est un élément central de la prospérité de la Suisse. En 2020, plus de 1,4 million de citoyen·nes de l'UE vivaient en Suisse et environ 400'000 citoyen·nes suisses vivaient dans l'UE. La Suisse est dépendante de la main-d'œuvre étrangère particulièrement dans les secteurs de la santé et de la restauration : 37,4 % des médecins et environ 45 % du personnel de la restauration viennent de l'étranger (selon la Commission européenne). Ainsi, sans accord institutionnel, nous perdrons l'accès au portail EURES, le réseau de coopération pour la promotion de la mobilité intra-européenne sur le marché du travail. Grâce à ce réseau, les entreprises ainsi que les travailleuses et travailleurs de l'UE et des pays de l'AELE ont accès à plus de 3 millions d'offres d'emploi et à 800'000 CV de personnes motivées.

2) Commerce

L'UE est la principale partenaire commerciale de la Suisse et, selon plusieurs études, cette dernière est la plus grande bénéficiaire par habitant·e du marché unique européen. Selon le SECO (2015), la fin des accords bilatéraux coûterait à la Suisse entre 460 à 630 milliards de francs d'ici 2035. Autre conséquence de l'échec de l'accord institutionnel : l'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce pour l'industrie des technologies médicales a expiré le 26 mai 2021 et ne sera pas actualisé.

3) Santé

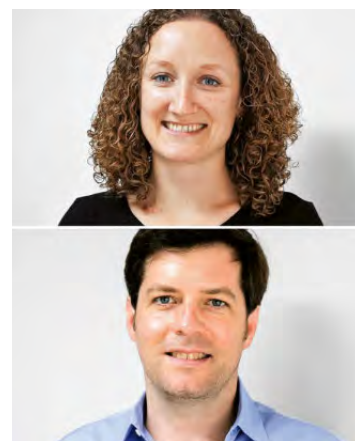
Sans cadre institutionnel, un accord dans le domaine de la santé publique sera difficile à trouver. La participation de la Suisse au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, pour ne citer que lui, serait ainsi compromise. La Suisse n'aurait pas non plus accès à l'achat commun d'équipements de protection et serait exclue des travaux techniques du réseau de santé en ligne eHealth Network et de l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA).

Et maintenant ?

Nous continuons à appeler à une libération rapide du « milliard de cohésion » et à la conclusion de toutes les coopérations possibles avec notre partenaire européen, que ce soit dans le domaine de la recherche (Horizon Europe), de la formation (Erasmus+) ou de la transformation numérique (Digital Europe). L'UE ayant clairement fait savoir que la poursuite de la voie bilatérale, sans l'accord institutionnel, ne serait possible, il nous faut relancer un débat ouvert, factuel et sans tabou sur le rôle et la place de la Suisse en Europe. Pour y parvenir, il n'est pas exclu que nous ayons à recourir à l'outil de l'initiative populaire. Ce qui est certain, c'est que nous devons faire pression afin que la Suisse reprenne le chemin d'une intégration européenne dynamique. Il en va de notre avenir, de celui des prochaines générations ! Nous comptons sur votre soutien, plus que jamais. Merci ! ★

Une autre façon de montrer ce pour quoi vous vous engagez est de coller de façon visible un de nos autocollants « J'habite en Europe » sur l'arrière de votre voiture, sur le dos de votre ordinateur portable ou sur la mappe que vous utilisez tous les jours au bureau.

Il vous en manque un ? Commandez-en un en scannant le QR Code ci-contre, en vous rendant sur www.europe.ch ou en nous écrivant à info@europa.ch. Le QR Code peut également être utilisé pour faire un don et soutenir nos actions en faveur d'une Suisse européenne. Merci d'avance pour votre soutien !



Nous avons besoin de vous :

- Faites la promotion du Mouvement européen autour de vous et encouragez vos proches à devenir membre !
- Soutenez-nous avec un don en scannant le QR Code ci-dessous – quel que soit le montant, chaque franc nous est précieux ! CCP 30-9024-9 – IBAN CH14 0900 0000 3000 9024 9
- Rejoignez notre Club de campagne (500.- francs par an y.c. la cotisation annuelle) et soutenez nos campagnes en faveur d'une Suisse européenne !
- Likez, retweetez, partagez nos publications et faites vivre nos comptes Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn et Instagram !

Vous obtiendrez de plus amples informations sur notre site Web ou par email (info@europa.ch). Merci d'avance !



COMMANDER OU FAIRE UN DON MAINTENANT



